Le bon partenaire pour construire au standard de demain

Programme des formations 2011

« Concepteur Certifié Maison Passive / Passivhaus » (CEPH)

En coopération avec :

PASSIV HAUS INSTITUT

PASSIVHAUS DIENSTLEISTUNG GmbH

La Maison Passive Service - 110, rue Réaumur, 75002 Paris
01 45 08 13 35 - www.lamaisonpassive.fr

Avec une expérience de maisons passives construites et habitées depuis plus de 20 ans, le standard Maison Passive / Passivhaus s'est établi en Europe Centrale.
Plus de 20 000 bâtiments ont aujourd'hui été réalisés dans toute l'Europe. Parmi eux, des logements, bureaux, écoles, crèches, etc. L'expérience des maîtres d'ouvrages et des habitants ainsi que les résultats de mesures établies sur plus de 300 logements montrent que **le besoin en énergie des maisons passives est 75 % plus faible dans le neuf et 90 % plus faible dans l'existant** que celui des bâtiments conventionnels.

Le Parlement Européen demande qu'à partir de 2018, tous les bâtiments neufs soient conçus sur le standard Maison Passive.
Pour une mise en œuvre réussie de ce standard énergétiquement efficace, l'Europe aura besoin d'architectes et d'ingénieurs possédant des connaissances approfondies de la conception, de
la construction et de la mise en chantier des maisons passives.
Pour justifier ces qualifications, la formation complète
« **Concepteur Européen Maison Passive / Passivhaus Certifié** »
(« Certified European Passive House designer » / CEPH), sanctionnée par un **examen,** a été développée par l'Institut Maison Passive / Passivhaus Institut.
Nous vous invitons à approfondir vos connaissances dans tous les domaines concernant la maison passive en suivant cette formation.

La formation CEPH Maison Passive se déroule en 9 modules de formation dans lesquels est étudié l'éventail complet des connaissances nécessaires pour passer l'examen de « Concepteur Européen Maison Passive / Passivhaus ».
Le déroulé des modules de formation a été défini par des instructeurs du Passivhaus Dienstleistung, du Passivhaus Institut ainsi que par des experts extérieurs, issus notamment des domaines de l'architecture, de la technique de bâtiment et de l'énergie.
La formation, allant dans le sens de la nécessité de formation des chambres d'architecture et d'ingénierie, est reconnue comme formation continue .

D'autres informations relatives à la maison passive ainsi qu'un répertoire de professionnels sont proposés sur :
www.lamaisonpassive.fr
Ce site vous permet aussi de vous enregistrer en ligne pour suivre la formation CEPH.
Nous serons très heureux de vous rencontrer à l'occasion des formations et espérons des échanges intéressants et des discutions vivantes.

En coopération avec l'Institut Maison Passive / Passivhaus Institut, nous vous proposons une formation de 10 jours qui détaille les connaissances nécessaires pour passer l'examen de « Concepteur Européen Certifié Maison Passive / Passivhaus ».
La formation est répartie en trois blocs de 3 modules / ateliers et a lieu 3 fois par an. Cela vous permet d'adapter votre participation aux cours à votre planning.

Lors des modules de formation et des ateliers de travaux pratiques, vous apprendrez à connaître les principes essentiels dont vous avez besoin pour la conception et la construction de maisons passives

La formation « Certified European Passive House Designer" pour concepteurs de maison passive a été cofinancée par la Commission Européenne dans le cadre du programme „énergie intelligente – Europe". (IEE).

Horaire des cours de : 9h00 à 13h et de 14h à 17h30

Prestations:
• Participation à la formation (10 jours)
• Supports de la formation
• Collation

Notre formation de 10 jours se compose de 9 modules dans lesquelles sont compris les contenus du catalogue pour l'examen du « concepteur Européen de la maison passive".

Prix
Prix « package » pour la formation complète, modules 1 à 9 :
1790 euros HT + 19,6% TVA
le prix « package » est déjà un tarif réduit .
Il ne sera concédé aucune réduction
Prix par formation : détails pages suivantes

Examen CEPH

Le PHI a accordé au Passivhaus Dienstleistung qu'il gère l'examen de « Concepteur Européen Maison Passive / Passivhaus Certifié ». Cela concerne la tenue de l'examen ainsi que la première correction. La seconde correction est sous la responsabilité de l'Institut Maison Passive / Passivhaus Institut qui détermine aussi le contenu de l'examen et tient lieu de centre de certification.
En cas de réussite à l'examen, un certificat vous est adressé directement. Vous serez intégré à la base de données Internet des « Concepteur Européen Maison Passive Certifié », sur
www. passivehousedesigner.eu
Cette inscription est d'une durée initiale de 3 ans et pourra ensuite être prolongée, sur demande auprès de l'Institut Maison Passive / Passivhaus Institut.

Conditions d'admission :
Pour participer à l'examen de « Concepteur Européen Maison Passive / Passivhaus Certifié », l'organisation de l'examen impose de justifier d'une qualification professionnelle compatible.
La copie du document (par exemple diplôme) qui justifie votre qualification professionnelle ou la description de votre profession doit parvenir au Passivhaus Dienstleistung, au plus tard la veille du début de l'examen.
Les participants sans qualification professionnelle adaptée pourront prétendre au titre de « Conseiller Maison Passive Certifié ».
Le choix de l'attribution finale du titre de « Concepteur » ou de « Conseiller » est laissé à la seule appréciation de l'Institut Maison Passive >/ Passivhaus Institut.

Important : les bases nécessaires pour passer l'examen et l'ordre de l'examen (à voir sur sur www. passivehousedesigner.eu).
La seule participation aux cours proposés ne permet pas d'être sûr de réussir son examen de CEPH. Un travail personnel d'approfondissement est essentiel.

Coût de l'examen (HT, +19,6% TVA)
360 euros si le participant a suivi au moins 5 modules de formation.
720 euros pour les autres participants.

Le prix de l'examen inclus :
- Les coûts de passage d'examen et de correction.
- En cas de succès : la remise du certificat et l'intégration à la base de données du Concepteur Européen Maison Passive Certifié, sur www. passivehousedesigner.eu, pour une durée de 3 ans à partir de la date de réussite à l'examen.

Horaires d'examen :
À chaque fois, de 10h à 13h

CONTENU DES MODULES DE FORMATION ET DES ATELIERS

Module 1 : Le standard Maison Passive : les principes

Prix de la formation seule :
225 € HT - Prix réduit : 200 € HT (+ 19,6% TVA)

Extraits du contenu :
- Maison Passive : un confort amélioré tant en hiver qu'en été
- La fenêtre : un composant essentiel en construction passive
- Pourquoi construire étanche avec une récupération de chaleur hautement efficace
- Économie d'énergie et qualité d'air irréprochable
- Concept d'alimentation de l'ECS et du reste des besoins en chauffage
- Conception intégrale, assurance qualité et instruments de planification
- Exemples aboutis – Expériences et pratique
- Discussion, échange d'expériences

Dates :
11 janvier 2011
29 mars 2011
23 août 2011
27 septembre 2011

Module 2 : Enveloppe du bâtiment Maison Passive

Prix de la formation seule :
225 € HT - Prix réduit : 200 € HT (+19,6% TVA)

L'assurance qualité est un aspect important pour la mise en œuvre réussie des maisons passives.

Extraits du contenu :
- Exigence à l'égard de l'enveloppe du bâtiment (valeur U, suppression du pont thermique, étanchéité à l'air, température de surface, humidité, stockage de la chaleur, confort)
- Exemples de construction pour le bois, la maçonnerie et la construction mixte
- Exercice : calcul de valeurs U
- Exercice : optimisation des détails de ponts thermiques et d'étanchéité à l'air
- Méthode de calcul des ponts thermiques
- Influence des parties opaques sur la thermique d'été

Dates :
12 janvier 2011
30 mars 2011
24 août 2011
28 septembre 2011

Module 3 et 3 bis : Ventilation Maison Passive

Prix de la formation seule :
560 € HT – Tarif réduit : 510 € HT(+ 19,6 % TVA)

Les connaissances nécessaires à la ventilation Maison Passive seront travaillées sous forme de présentation magistrale et d'exercices magistraux. Vous apprendrez à connaître les exigences imposées par la ventilation à la pratique de conception intégrale.
Ce point est indispensable à la conception et à la construction passive. Vous acquérez des compétences précises concernant les phases particulières du projet, comme par exemple réaliser le cahier des charges de l'installation, ou celui de la mise en exploitation d'un système de ventilation à récupération de chaleur.
Une installation modèle est mise à disposition

Extraits du contenu :
- Pourquoi la maison passive a-t-elle besoin de ventilation ?
- Différents concepts de ventilation
- Ventilation : exemples et exercices : exemples de conception maison individuelles- composants - zonage et dimensionnement des débits.
- Livraison réglage et mise en route de l'installation de ventilation

Exercices pratiques en fin du module 5 : « Mise en application de la conception » (sur inscription).

Dates :

Partie 3 :
13 janvier 2011
31 mars 2011
25 août 2011
29 septembre 2011

Partie 3 bis
1e février 2011
5 avril 2011
20 septembre 2011
8 novembre 2011

Module 4 : Maison Passive - Production / alimentation de chaleur

Prix de la formation seule :
225 € HT – Prix réduit : 200 € HT (+ 19,6% TVA)

La technique du bâtiment joue un rôle important en maison passive. Ce séminaire approfondit vos connaissances sur les particularités de l'ECS et du chauffage en maison passive et présente différents concepts pour l'alimentation et la distribution de la chaleur. Dans les exercices pratiques, vous utiliserez vos connaissances nouvellement acquises.

Extraits du contenu :
- Chaleur introduction
- Particularités pour le chauffage et l'ECS dans les maisons passives.
- Sources de chaleur : pompe à chaleur, biomasse, fossiles, systèmes compacts pour la ventilation, le chauffage de l'ECS
- Distribution de la chaleur
- Installations solaires thermiques
- Exemples issus de la pratique

Dates :
2 février 2011
6 avril 2011
21 septembre 2011
9 novembre 2011

Module 5 : Mise en application de la conception

Prix de la formation seule :
225 € HT – Tarif réduit : 200 € HT(+ 19,6 % TVA)

Extraits du contenu :
Fenêtres, vitrages, portes, etc. :
- Thermographie & étanchéité à l'air
- Atelier fenêtres
- Assurance qualité
- Exigence de valeur U et de température de surface
- Influence sur le confort et le chauffage
- Composants : châssis, vitrage, bords de vitrages
- Atelier ventilation : exercices pratiques

Dates :
3 février 2011
7 avril 2011
22 septembre 2011
10 novembre 2011

Module 6 : Outil de conception PHPP

Prix de la formation seule :
485 € HT – Tarif réduit : 435 € HT(+ 19,6 % TVA)

Pré requis participants :
- Connaître les bases de Microsoft Excel
- Apporter un ordinateur sur lequel est installé Microsoft Excel 97 ou plus récent, avec un lecteur CD ou une clé USB
- Pour le cours, il est nécessaire d'avoir acquis une licence du logiciel PHPP.(voir conditions sur le site www.lamaisonpassive.fr)

Extraits du contenu :
- Introduction à la méthode de travail PHPP
- Principe du bilan thermique selon NF EN ISO 13790
- Notions de base + exercices sur à partir de bâtiments et habitations
- Surface de référence énergétique, surface d'enveloppe, volumes
- Pertes de transmission sur les parois opaques, fenêtres, portes
- Les ponts thermiques
- Gains solaires + influence de l'ombrage
- Calcul des pertes liées à la ventilation, influence de l'étanchéité à l'air
- Calcul du besoin de chaleur dans la maison passive
- Cas d'été

Dates :
15 & 16 mars 2011
17 & 18 mai 2011
11 & 12 octobre 2011
22 & 23 novembre 2011

Module 7 : Calcul économique

Prix de la formation seule :
485 € HT - Prix réduit : 435 € HT (+ 19,6% TVA)

Extraits du contenu :
- Concept et coût de cycle de vie
- Facteurs influant sur le coût
- Potentiel d'économie en ce qui concerne l'enveloppe et la technique du bâtiment
- Différentes méthodes de calcul d'investissement : méthode statique, méthode de la valeur en capital , méthode de l'annuité
- Divers exercices de calcul pour toutes les méthodes.

Dates :
16 mars 2011
18 mai 2011
12 octobre 2011
23 novembre 2011

Partie 8 : Complément de formation

Prix de la formation seule :
225 € HT – Tarif réduit : 200 € HT(+ 19,6 % TVA)

Extraits du contenu :
• Extraits du contenu :
• Définition Maison Passive et exigences relatives aux composants
• Principes de la conception
• Calcul des valeurs de U pour les partie opaques et les fenêtres
• Effet des ponts thermiques et étanchéité à l'air
• Technique du bâtiment – concepts de ventilation, d'ECS et de chauffage
• Rentabilité – Application pratique des différents procédés

Dates :
17 mars 2011
19 mai 2011
13 octobre 2011
24 novembre 2011

Partie 9 : Repetitorium

Prix de la formation seule :
225 € HT – Tarif réduit : 200 € HT(+ 19,6 % TVA)

Les connaissances acquises pendant les parties 1 à 8 sont appliquées et approfondies pendant cette journée à l'aide d'exercices pratiques. Ce sont les aspects les plus importants de la maison passive qui sont travaillés. Les résultats sont discutés entre groupes et différentes Solutions sont analysées et vous prépare à l'examen.

Extraits du contenu :
• Résumé enveloppe
• Résumé technique
• Résumé économique
• Exercice

Dates :
18 mars 2011
20 mai 2011
14 octobre 2011
25 novembre 2011

Inscriptions :
Le nombre de participants étant limité, les inscriptions sont considérées dans leur ordre d'arrivée.
Les inscriptions à la totalité des modules de formation sont privilégiées.
D'un point de vue juridique, l'inscription est valide après règlement des cours. Dans le cas d'une inscription par Internet, une confirmation d'inscription sera envoyée dans les meilleurs délais à l'adresse e-mail fournie par le participant.

La facture concernant l'ensemble des cours sera envoyée au plus tôt 14 jours avant le début du premier cours commandé, à l'adresse de facturation fournie.

Le tarif réduit n'est valable que dans le cas des réservations de formations seules.
Elle concerne :
- Les personnes s'inscrivant au plus tard 4 semaines avant le début d'un module de formation.
- Chaque employé supplémentaire d'une même entreprise (plein tarif pour le 1er module de formation, tarif réduit pour les suivants)
- Les étudiants (justificatif à présenter lors de l'inscription aux cours)
- Les membres de La Maison Passive France
- Les cas d'achat de plusieurs formations par une entreprise (plein tarif pour la 1ere formation, tarif réduit pour les suivants)

Le prix du cours complet CEPH inclut déjà une réduction.
Aucune réduction supplémentaire ne sera accordée.

Modification – Annulation
>>>>**Formations :**
Une annulation ou modification nécessite une démarche écrite. En cas d'empêchement, un remplaçant peut être nommé.
Dans le cas d'une annulation moins de 3 semaines avant la date fixée, les frais d'annulation sont fixés à 15 % de la somme totale de la facture.
Dans le cas d'une annulation moins de 8 jours avant la date fixée, le montant total de la facture reste dû.
Dans le cas d'annulations de la part de l'organisateur, la totalité de la somme versée est remboursée.

>>>>**Examen CEPH :**
En cas d'annulation du passage de l'examen CEPH moins de 4 semaines avant la date fixée, le prix total de l'examen reste dû.

Lieu des cours :
IFEC / Pôle Eco Construction Seine Aval
Parc des Vignes
78570 Chanteloup Les Vignes

Prestations :
- Participation aux modules de formation et ateliers
- Supports des cours
- Boissons – Deux pauses-café – Déjeuner à la charge des participants.

Clause de non-responsabilité :
L'organisateur se réserve le droit de procéder à d'éventuelles modifications sur le déroulé du programme, les intervenants ainsi que le lieu des cours.
L'organisateur décline toute responsabilité, notamment concernant d'éventuels dommages, ou leurs conséquences,
qui pourrait découler de l'utilisation du savoir dispensé pendant les cours.

Soutenu par :

Intelligent Energy Europe

Les formations sont encouragés et leur contenu approuvé par l'Union Européenne dans le cadre du projet « **Certified European Passive House Designer** »

La responsabilité pour le contenu des formations repose cependant sur leurs seuls auteurs et ne reflète pas nécessairement l'opinion de la Communauté Européenne dans son ensemble.
La Commission Européenne décline toute responsabilité quelle que soit l'utilisation faite des informations dispensées.

Inscription à l'examen écrit CEPH

À faxer au : 0821 45 84 84
Je m'engage à participer à la session d'examen suivante (prix HT) :

Examens écrits « CEPH »
Le 9 avril 2011 de 10h à 13h ☐
Le 11 juin 2011 ☐
Le 29 octobre 2011 ☐
Le 3 décembre 2011 ☐

☐ 360 € (si la personne a assisté à au moins 5 modules de formation)
☐ 720 € (si la personne a assisté à au moins 5 modules de formation)

Prénom – Nom :

Titre :

Entreprise / Institution :

N° – Rue :

Code postal – Ville :

Téléphone – Fax :

E-mail :

☐ Membre La Maison Passive France
☐ Étudiant (justificatif de l'année scolaire en cours obligatoire)

Ma signature vaut inscription et acceptation des conditions de participation.

Lieu – Date – Signature :

À faxer au : 0821 45 84 84
Je m'inscris de manière définitive aux cours suivant :

☐ Cours « Concepteur Européen Maison Passive / Passivhaus », comprenant les parties 1 à 9 au prix de 1790 € HT
>>> J'ai choisi les 9 prochaines dates proposées

☐ Modules de formation uniques
>>> J'ai choisi les dates (cocher en page suivante)

Prénom – Nom :

Titre :

Entreprise / Institution

N° – rue :

Code postal et ville :

Tél – Fax :

E-mail :

☐ Membre de la Maison Passive France
☐ Étudiant

Adresse de facturation si différente :

Entreprise / Institution :

Non du gérant / dirigeant :

N° – rue :

Code postal – ville :

Ma signature vaut inscription et acceptation des conditions de participation.

Lieu – Date – Signature :

Dates des formations 2011

La formation Européenne Maison Passive / Passivhaus est composé des modules 1 à 9.

Choisissez votre session (Les différentes parties de cours sont à prendre dans une même session)	☐ **Session 4**	☐ **Session 5**	☐ **Session 6**	☐ **Session 7**
Partie 1 : Le standard Maison Passive----------	☐ Le 11 janvier	☐ Le 29 mars	☐ Le 23 août	☐ Le 27 septembre
Partie 2 : Enveloppe du bâtiment maison Passive	☐ Le 12 janvier	☐ Le 30 mars	☐ Le 24 août	☐ Le 28 septembre
Partie 3 : Ventilation Maison Passive----------	☐ Le 13 janvier	☐ Le 31 mars	☐ Le 25 août	☐ Le 29 septembre
Partie 3bis : Ventilation Maison Passive----------	☐ Le 1 février	☐ Le 5 avril	☐ Le 20 septembre	☐ Le 8 novembre
Partie 4 : Production / alimentation de chaleur----	☐ Le 2 février	☐ Le 6 avril	☐ Le 21 septembre	☐ Le 9 novembre
Partie 5 : Mise en application de la copnception--	☐ Le 3 février	☐ Le 7 avril	☐ Le 22 septembre	☐ Le 10 novembre
Partie 6 : Outil de conception PHPP ----------	☐ Les 15 & 16 mars	☐ Les 17 & 18 mai	☐ Les 11 & 12 oct.	☐ Les 22 & 23 nov.
Partie 7 : Calcul économique----------	☐ Le 16 mars	☐ Le 18 mai	☐ Le 12 octobre	☐ Le 23 novembre
Partie 8 : Complément de formation----------	☐ Le 17 mars	☐ Le 19 mai	☐ Le 13 octobre	☐ Le 24 novembre
Partie 9 : Repetitorium----------	☐ Le 18 mars	☐ Le 20 mai	☐ Le 14 octobre	☐ Le 25 novembre

Horaires des formations : du lundi au vendredi : 9h – 17h30. Tous les prix s'entendent hors taxe